

Postulat

Pour des espaces de vie commune et des activités pédagogiques égalitaires au sein des écoles lausannoises

l'Espace public n'est pas pratiqué de la même manière par les personnes de genre différent. Les temporalités, les usages et les déplacements diffèrent selon que l'on soit un homme ou une femme*¹, ou encore selon que notre identité de genre ne correspond pas à l'une de ces deux catégories. Comme le montrent de nombreuses études convergentes, ces différences génèrent des inégalités importantes d'accès à et d'usage de l'espace public. Autrement dit, ces recherches démontrent que l'espace public constitue un territoire façonné par et pour les hommes, au détriment des autres personnes.

Comme l'ont montré les recherches des géographes Edith Maruéjols et Yves Raibaud, c'est dès le plus jeune âge que ces inégalités se mettent en place, en particulier à l'école. Pour prendre l'exemple des cours de récréation, il est démontré que, de manière générale, les activités prétendument masculines y occupent tendanciellement une place physique et symbolique beaucoup plus grande que les activités dites féminines. Les activités dites « pour garçons » sont ainsi valorisées, visibilisées et bénéficient d'un plus grand espace à disposition que les activités dites « pour filles ». Tout aussi problématique est le fait même que ces pratiques en général ludiques continuent d'être catégorisées et valorisées selon ces critères de genre par la société. Et le préau du collège n'est pas en reste : il en va de même pour les autres espaces de la vie scolaire et enfantine, tels les places de jeu, les salles de classe, la bibliothèque ou encore la salle de gymnastique. Ainsi à la répartition spatiale des espaces de vie commune vient s'ajouter la problématique du contenu des activités pédagogiques proposées aux enfants dans le cadre de la vie scolaire et parascolaire lausannoise. Là aussi, il y a lieu de s'interroger sur la mesure dans laquelle ces activités reproduisent ou non les catégories de genre telles que nous les avons héritées de notre tradition sociale.

A cela s'ajoute encore le fait que les mentalités, les comportements et les *habitus* se construisent chez les enfants dès le plus jeune âge, en matière de catégories de genre comme pour tout le reste. C'est à partir des premières années de vie en société que nous nous forçons une représentation du monde qui, dès lors qu'elle est corroborée par l'institution scolaire, sera d'autant plus difficile à déconstruire dans la suite de notre parcours de vie.

La Municipalité de Lausanne défend une politique égalitaire entre femmes et hommes ; elle entreprend, depuis le début de la législature, un certain nombre de démarches pour permettre des avancées sur ce dossier. Dès lors, les soussigné-e-s souhaitent que la Municipalité veuille à ce que cet enjeu soit pleinement intégré aux espaces de vie scolaire et enfantine, ainsi qu'aux activités pédagogiques qui y sont proposées. Elle pourrait notamment s'inspirer de la politique engagée à cet égard par la ville de Genève : quant aux préaux des écoles, des expériences pilotes y ont été récemment menées avec succès et une motion a été déposée au sein du corps délibérant pour demander d'étendre ces mesures à l'ensemble des établissements scolaires de la Ville.

Dès lors, les soussigné-e-s proposent à la Municipalité d'étudier l'opportunité :

- de favoriser la réorganisation des activités scolaires et parascolaires organisées et/ou financées par la ville de Lausanne, de sorte qu'elles ne reproduisent pas une interprétation du monde selon des catégories genrées, mais qu'à l'inverse, elles contribuent à déconstruire ces catégories ;
- de prévoir le réaménagement des espaces de vie scolaire et parascolaire – préaux, bâtiments scolaires et places de jeux notamment – sur la base d'une étude de l'utilisation genrée de ces espaces, de sorte à en favoriser un usage égalitaire ;
- de prévoir le financement et d'engager les moyens matériels et humains nécessaires à cette réorganisation ;
- d'associer les enfants à la conception des nouveaux aménagements et de nouvelles activités, en mettant en place des structures participative, attentives à leurs préoccupations ;
- de collaborer pour ces projets pilotes avec des spécialistes du domaine, comme cela se fait à en ville de Genève.

Pierre Conscience



¹ « hommes » et « femmes » sont ici compris comme des constructions sociales et non des critères biologiques, c'est-à-dire que ces catégories comprennent chacune toute personne se reconnaissant dans cette identité.